



LE SYSTEME LIMOUSIN NAISSEUR ENGRAISSEUR

avec CULTURES DE VENTE



80 vèlages
130 UGB techniques

VENTES :

- 19 jeunes Bovins moins d'un an
- 19 jeunes bovins classiques
- 22 génisses de Lyon
- Réformes :
- 15 vaches de boucherie
- 1 taureau

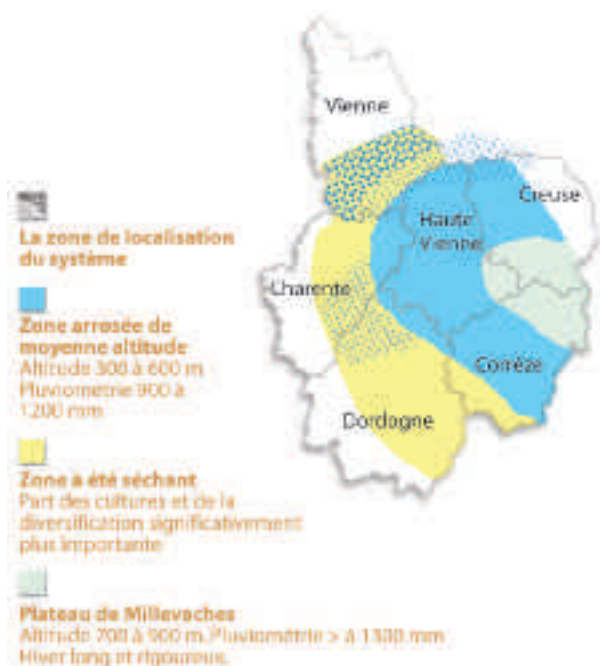
2,5 UMO
dont 1 salariée

1,45 UGB
technique /ha SFP

180 ha SAU

ASSOLEMENT :

- 27 ha colza
- 53 ha céréales
(11 ha autoconsommées)
- 10 ha jachère
- 55 ha prairies temporaires
- 35 ha prairies naturelles



Ce système se rencontre dans les zones séchantes avec cultures céréalières. Ainsi dans le département de la Vienne, la moitié des élevages bovins viande associe production de viande et cultures de vente.

Il est caractéristique de grandes exploitations disposant à la fois de sols adaptés aux grandes cultures et de prairies permanentes moins productives.

Les principaux produits issus de ce système sont des jeunes bovins : la moitié est finie en jeunes bovins de moins d'un an ; les autres sont abattus à 15 mois. Les femelles sont commercialisées en génisses de Lyon.

Ce système est particulièrement bien adapté à l'utilisation des rations sèches pour la finition des animaux, apportant ainsi une bonne valorisation des céréales produites sur l'exploitation.

● ATOUTS

- . Un créneau commercial rémunérateur pour les jeunes bovins de moins d'un an
- . Bonne valorisation des céréales produites
- . Valorisation en herbe des surfaces moins adaptées aux cultures
- . Diversité de productions

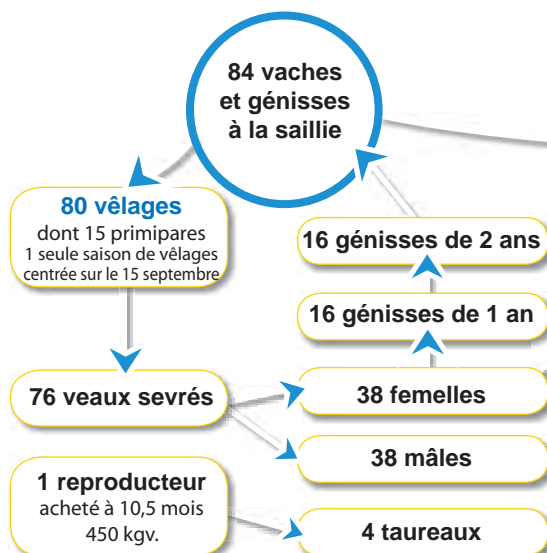
CONTRAINTES

- . Dépendant de la bonne tenue du marché sur les animaux de moins d'un an, tant en valorisation qu'en pérennité
- . Bonne maîtrise technique pour la finition des animaux
- . Cheptel d'un bon niveau génétique (type précoce)
- . Exigence en investissements du fait des deux productions
- . Nécessité de disposer de bons équipements pour permettre une productivité du travail importante

Un système adapté à la valorisation des rations sèches, concernant de grandes exploitations

LE TROUPEAU

LE CHEPTEL EN CROISIERE



LES VENTES ANNUELLES

Catégories	Poids	Mois
15 vaches de boucherie + 1 accident	400 kgc	Févr, sept, déc
22 génisses de Lyon (22 mois)	300 kgc	Juil, août
19 jeunes bovins de moins d'un an	315 kgc	Août, sept.
18 jeunes bovins (15 mois) + 1 accident	370 kgc	décembre
1 taureau	620 kgc	Novembre

130 UGB techniques

44 790 kg

Production brute de Viande Vive
= kg vendus - kg achetés
± variations inventaires

345 kg Vifs / UGB
560 kg Vifs / vêlage

Les performances



Reproduction

Taux de gestation 95%
Mortalité..... 5%
Productivité numérique 90%

Taux de renouvellement..... 18%
Age au 1^{er} vêlage 33 mois
20% d'I.A. réalisées sur génisses et/ou multipares

Croissance

Jeunes bovins moins d'un an
GMQ finition : 1 420 g/j
GMQ naissance-vente : 1 300 g/j

Jeunes bovins (15 mois)
GMQ finition : 1 280 g/j
GMQ naissance-vente : 1 225 g/j

Génisses de Lyon
GMQ finition : 950 g/j
GMQ naissance-vente : 720 g/j

L'ALIMENTATION SUR STOCK

Principales catégories	Durée (jours)	Apports journaliers (kg brut/jour)					
		Fourrages			Concentrés		
		Foin	Enruban.	Paille alim.	Céréales	CMAV	Cplt.Brout.
61 vaches suitées en début d'hiver	60	7	12,5				
61 vaches suitées en fin d'hiver	75	13					
15 primipares suitées en début d'hiver	45	6,5	11			0,2	
15 primipares suitées en fin d'hiver	90	9,5					
16 génisses de 2 ans	135	8,5			1,0		
16 génisses de 1 an	135	6,5			1,0	0,4	
19 jeunes bovins moins de 12 mois	150			2	5,2		2,5
19 jeunes bovins type Lyon	250			2	4,4		2,5
22 génisses de Lyon	120	6,5			3,0	1,0	
15 vaches de réforme	110	8,5			6,0	1,1	

BESOINS TOTAUX

Enrubannage 27 TMS
Foin 204 TMS
Paille alim. 14 T
Paille litière 95 T

1,9 TMS / UGB techniques

Céréales (produites) 67 T
Soja (acheté) 6,8 T
Compl. Brout. (acheté) 28,9 T

790 kg / UGB
1 285 kg/vêlage

LA PREVENTION SANITAIRE : quelques conseils de base

Globalement :

- Au pâturage, affecter un bloc de parcelles à un lot d'animaux, en réservant les prairies les moins contaminées (repousse après fauche) aux génisses. Le surpâturage d'été augmente les risques d'infestation.
- Nettoyer et désinfecter annuellement les bâtiments.

Contre les strongles :

Traitement systématique uniquement pour les animaux jeunes : veaux de l'année et génisses de un à deux ans.

Contre la grande douve et les paramphistomes :

Faire un diagnostic d'infestation à l'automne, ne traiter qu'en cas de diagnostic positif, au plus tard à l'entrée en bâtiment.

La qualification des élevages en matière d'IBR, BVD et paratuberculose devient incontournable du fait de l'incidence tant économique que commerciale.

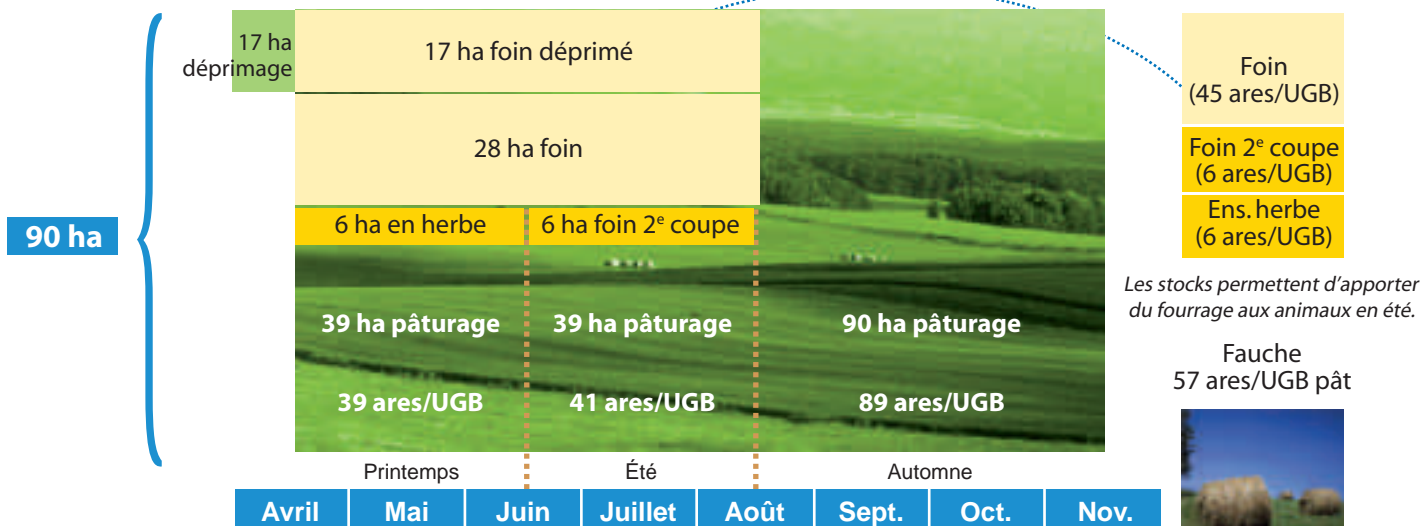
LES SURFACES

LE SYSTEME FOURRAGER : 90 ha SFP (100% herbe)

Utilisation de la surface en herbe

99 UGB au pâturage en moyenne (1,10 UGB pât./ha herbe)

Le système fourrager décrit ici est valable pour toute la zone limousine bien arrosée (hors zone séchante ou d'altitude), et pour des niveaux de chargement compris entre 1,35 et 1,55 UGB technique/ha SFP



La Conduite au pâturage

Pâturage tournant simple :

1 bloc de parcelles par troupeau.

5 troupeaux au pâturage :

- 3 troupeaux de vaches
- 1 de génisses de 2-3 ans
- 1 de génisses de 1-2 ans

Au printemps, au moins 3 parcelles pâturées par troupeau.

Les Dates clés

Mi-avril :

fin du déprimage.

Mi-mai :

fin du 1^{er} passage des animaux sur toutes les parcelles uniquement pâturées.

LA RECOLTE



	ha	rdt/ha	quantité
Enrubannage	6	4,5 à 5 TMS	28 TMS
Foin 1 ^{re} coupe	45	4,5 TMS	213 TMS
Foin 2 ^e coupe	6	2 à 2,5 TMS	
TOTAL RECOLTE			241 TMS
Colza	27	30 qx	810 qx
Céréales grain	53	60 qx	318 qx
Céréales paille	53	4 T	212 T

11 ha auto consommés
Moitié utilisée par les bovins

LES ENGRAIS ET AMENDEMENTS

Apports minéraux et organiques	N U/ha	P U/ha	K U/ha
Colza	180	45	60
Céréales	120	65	140
Herbe dont :	50	30	95
enrubannage (+2 ^e coupe)	110	55	225
foin	70	40	135
pâturage	20	10	30
SAU	95	40	105
dont minéral	85	25	60

► Apport de fumure organique :

760 T de fumier évolué, épandu en priorité sur les parcelles fauchées, à raison de 20 T tous les 2 ans.

► Amendements calciques :

800 à 1 000 U/ha de CaO, tous les 3 à 5 ans sur les surfaces à bon potentiel (à l'exception des zones calcaires). Apport sous forme de marnes.

► Surface labourée : 90 ha

- .80 ha pour implanter les céréales
- .10 ha pour créer de nouvelles prairies



LES BATIMENTS



● Animaux à loger : 144 têtes

Élevage :	115	- 76 vaches mères - 16 génisses de 2 ans - 19 génisses de 1 an - 4 taureaux
Engraissement :	29	- 19 jeunes bovins - 22 génisses (pas de besoins spécifiques) - 10 réformes

▶ Stabulation 100 % paillée

Aire de vie par animal :

Vache suitée :	(10 + 2) m ²
Vache / taureau :	10 m ²
Génisse 2 ans :	8 m ²
Génisse 1 an :	5 m ²

● Fourrages à stocker : 3 150 m³

Foin :	213 T soit un volume de 1 940 m ³
Paille :	109 T soit un volume de 1 210 m ³

▶ Hangars de stockage

LE MATERIEL



Le matériel en propriété permet une mécanisation complète de la récolte du foin et des travaux du sol.

Afin de maîtriser les charges de structures **l'utilisation du matériel en CUMA ou le recours à l'entreprise** est privilégié.

● Semis :

90 ha (y compris prairies)

- Charrue 4 socs
- Combiné rotatif

● Traction :

- 3 tracteurs : 100 CV 4 RM
- 75 CV 4 RM
- 45 CV

● Récolte de fourrages :

51 ha

- Faucheuse
- Faneuse
- Andaineur
- Round baller
- **Travaux par tiers** pour ensilages

● Fertilisation - Traitement :

- Épandeur engrais
- Pulvérisateur
- **Travaux par tiers** pour l'épandage du fumier et des amendements calciques.

● Autres :

- **Travaux par tiers** pour la moisson 80 ha
- Pailleuse

LE TRAVAIL

L'Unité de Travail :

L'exploitant et son épouse (1,5 UMO)
1 salarié à temps plein

Le Travail d'Astreinte (1) :

2 000 à 2 200 heures par an soit 15 à 17 heures par UGB

Le Travail de Saison : 180 à 210 jours

- 40 à 50 jours pour le troupeau (2)
- 80 à 90 jours pour la SFP (3)
- 60 à 70 jours pour les cultures

(1) Travail d'astreinte : soins quotidiens aux animaux, alimentation, paillage, surveillance des troupeaux...

(2) Travail de saison troupeau : pesées, traitements sanitaires, curage des bâtiments...

(3) Travail de saison SFP : épandage des fumures, récolte des fourrages...

Les Pointes de Travail :

Mars - avril : sevrage et mise à l'herbe

Mai : enrubannage

Juin : fenaison

Juillet : moissons

Fin août : semis du colza

Septembre : pic des vèlages

Fin octobre début novembre : semis des céréales